



# Demande d'accueil du Jeune Enfant Multi-accueils Municipaux

## Nous contacter

Pôle ÉDUCATION ENFANCE  
Service Petite Enfance  
Espace Social Docteur Raybaud  
1 Rue Ernest Renan  
83 500 La Seyne-sur-Mer

Téléphone : 04 94 06 97 13/77  
Mail : [petiteenfance@la-seyne.fr](mailto:petiteenfance@la-seyne.fr)  
Du lundi au vendredi  
De 8h à 17h15

## Préambule

La Mairie de la Seyne-sur-Mer gère 4 multi-accueils et un Relais Petite Enfance (RPE) Municipal. Les multi-accueils accueillent les enfants âgés de 3 mois à 4 ans et conjugent un accueil régulier et un accueil occasionnel, de quelques heures à 5 jours dans la semaine.

Les établissements sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf le Petit Monde de 7h30 à 17h30.

Ils sont animés par une équipe pluridisciplinaire qualifiée : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et d'assistantes d'accueil du jeune enfant, médecin, psychologue.

Une équipe de professionnel s'occupe de toute la gestion administrative des multi-accueils (demandes de places d'accueil, admissions, contrats d'accueil, gestion des présences).

Les Relais d'assistant(e)s Maternel(le)s accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil individuel, dans les différentes démarches des parents employeurs.

## Informations générales

Toute demande d'accueil du jeune enfant doit être accompagnée du dossier ci-joint dûment rempli et des justificatifs demandés.

Tout dossier incomplet ou contenant des informations erronées ne sera pas soumis à l'examen de la commission. Les documents sont :

- Pour les allocataires, un attestation de la CAF mentionnant votre numéro d'allocataire
- La copie du dernier avis d'imposition des deux parents
- Pour les salariés : Les copies des trois dernière fiches de salaires des deux parents, promesse d'embauche.....
- Pour les professions libérales : Dernière déclaration trimestrielle et extrait du KBIS ou RSI
- Pour les demandeurs d'emploi : La copie de la dernière attestation de Pôle emploi
- La copie d'un justificatif de domicile (eau, électricité, ... ) datant de moins de trois mois
- La copie du livret de famille ou un extrait de naissance de l'enfant
- La copie du jugement des affaires familiales fixant la résidence de l'enfant et fixant l'autorité parentale
- Pour les personnes en situation de handicap : la reconnaissance de la MDPH ainsi qu'une attestation d'attribution de l'AAH ou AEEH de la CAF
- Justificatif d'inscription en formation

De plus, en cas de garde alternée, chaque enfant compte une part dans le calcul du prix de l'heure, dans ce cas vous devez fournir le jugement des affaires familiales fixant la garde alternée.

### La demande

Un dossier de demande vous sera remis au service Petite enfance. Afin de finaliser votre demande, ce dossier devra être complété et accompagné de toutes les pièces justificatives.

### Le traitement

A réception de votre dossier par le service Petite enfance, votre demande est informatisée pour préparer les commissions. Un accusé de réception vous est envoyé par mail.

### La liste d'attente

La durée d'attente pour une demande d'accueil est très variable en fonction de la date de naissance de l'enfant, de la date d'entrée souhaitée et du nombre de places disponibles.

### L'attribution de place

Une place vous est attribuée un rendez-vous est programmé avec la directrice de la structure. Dans le cas d'un refus, vous recevrez après chaque commission un mail comprenant un coupon réponse à renvoyer au service Petite enfance pour maintenir votre demande.

### La Commission d'attribution

Toutes les demandes d'accueil du jeune enfant sont centralisées dans un registre et traitées par la commission.

L'ancienneté d'une demande n'est pas un critère d'attribution. Dans un premier temps, c'est l'adéquation entre l'âge de l'enfant et l'existence d'une place correspondante dans une structure. En effet, les structures sont organisées en groupe d'âge. Une famille peut recevoir un refus d'attribution pour une demande ancienne alors qu'une autre peut obtenir une place rapidement en raison de l'âge différent des 2 enfants.

Dans un second temps, des critères concernant la situations familiale (famille monoparentale, revenus, fraterie ...) sont également pris en compte.

Le Service Petite Enfance organise quatre commissions sur l'année : en mars pour des entrées en avril, en mai pour des entrées en septembre, en septembre pour des entrées en octobre et en décembre pour des entrées en janvier.

### Les autres structures sur le territoire seynois réparties par quartier

#### Quartier Centre

**La Farandole** 04 94 30 72 99  
*le Suffren, 12 avenue Général Carmille*

**La Mouffletterie** 04 94 87 20 84  
*11 rue beaussier*

**L'Îlot Calin** 06 68 29 71 93  
*45 avenue Frédéric Mistral*

#### Quartier Nord

**Les Bisounours 1,2 et 3** 04 94 98 74 20  
*178 avenue Estiennes d'Orves*

**L'Île aux enfants 3** 04 94 24 97 37  
*Lot José, rue du Luxembourg, ZAC J.Monnet*

**Les Colombes** 04 94 10 90 75  
*rue du Corbusier*

**Les Grenadines** 04 94 10 90 75  
*Les vendanges, 108 avenue Stéphane Hessel*

**Les Coccinelles** 07 71 67 67 98  
*830 boulevard léry, ZI Jean Monnet*

**La Maison des P'tits Loups** 04 94 71 40 65  
*540 bd de l'Europe business park*

**Little Bee** 07 65 74 57 17  
*876 chemin de la Farlède*

#### Quartier Est

**La Maison des Pitchouns** 04 94 05 86 21  
*69 avenue Esprit Armando*

#### Quartier Sud

**Babyland** 09 66 96 57 35  
*180 route de fabrégas*

**L'Île aux enfants 1** 04 94 94 36 21  
*1443 avenue Auguste renoir*

**L'Île aux enfants 2** 04 94 30 29 24  
*2106 chemin de la Seyne à Bastian*

**Les Petits Trésors** 09 83 21 47 62  
*104 avenue Hugues Cléry*

**Tête de Cailloux** 06 68 23 70 31  
*2161 avenue Auguste Renoir*

**Les Petits Canailoux** 06 24 46 93 05  
*425 chemin de la croix de paluns*

**Pas à pas** 09 82 57 44 48  
*408 chemin de pourquier*

**Graines de sablottes** 04 94 87 51 28  
*135 avenue Charles de Gaulle*

N° de dossier:

**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

**L'enfant**

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de Naissance : ..... Ou date du terme : .....  
Sexe :  Féminin  Masculin

**Situation de famille**

Concubinage  Pacés  Mariés  
 Séparés géographique  Célibataire  Séparés  
 Divorcés  Veuf(ve)

**Domicile de l'enfant :**

Mère  Père  
 Garde Alternée  
 Tuteur  Assistant(e) Familial(e)

**Premier parent**

Nom : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance:.....  
Adresse complète : .....  
.....  
N° Tél domicile : ...../...../...../...../..... N° Tél portable: ...../...../...../...../.....  
Mail (en majuscule) : ..... N°Tél professionnel: ...../...../...../...../.....

**Situation :**

Profession:.....  En formation professionnelle  Au foyer  
 Congés parental  Demandeur d'emploi  Maladie longue durée  
N° d'allocataire : ..... Régime :  Général  MSA  Autres

**Deuxième parent**

Nom : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance:.....  
Adresse complète : .....  
.....  
N° Tél domicile : ...../...../...../...../..... N° Tél portable: ...../...../...../...../.....  
Mail (en majuscule) : ..... N°Tél professionnel: ...../...../...../...../.....

**Situation :**

Profession:.....  En formation professionnelle  Au foyer  
 Congés parental  Demandeur d'emploi  Maladie longue durée  
N° d'allocataire : ..... Régime :  Général  MSA  Autres

## IDENTIFICATION DE VOS BESOINS

### Accueil souhaité à partir du :

.....

### Structure de votre choix

(mettre par ordre de préférence de 1 à 4)

Josette Vincent (ex Romain Rolland)

Elsa Triolet

Le Petit Monde

Irène Joliot Curie

### Type d'accueil

- Régulier       Occasionnel  
 Temps plein     Temps partiel    Mi-temps

### Les horaires d'accueil souhaités

- Lundi : .....h ..... à .....h .....  
 Mardi : .....h ..... à .....h .....  
 Mercredi : .....h ..... à .....h .....  
 Jeudi : .....h ..... à .....h .....  
 Vendredi : .....h ..... à .....h .....

### Les structures municipales

Les multi-accueils municipaux accueillent les enfants de 3 mois à 4 ans

#### Quartier Sud

Multi-Accueil Josette Vincent  
Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30  
Capacité d'accueil : 52 places

#### Quartier Nord

Multi-accueil Elsa Triolet  
Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30  
Capacité d'accueil : 47 places

#### Quartier Sud

Mlti-accueil Irène Joliot-Curie  
Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30  
Capacité d'accueil : 40 places

#### Quartier Nord

Multi-accueil Le Petit Monde  
Horaires d'ouverture : de 7h30 à 17h30  
Capacité d'accueil : 33 places

### Autorisation données CAF

Je soussigné(e) : Mme – Mr .....

- Autorise       N'autorise pas

Le service Petite Enfance à utiliser mes données transmises par la CAF du Var

Signature :

### Informations sur la famille

Nombre d'enfants au foyer ?  1     2     3     4     5     6 et plus

Avez-vous un autre enfant accueilli en crèche actuellement ?

- Oui et il y sera encore     Oui mais il n'y sera plus     Non

Avez-vous des enfants à faire accueillir en même temps ?     Oui     Non

Il s'agit :     De jumeaux       D'enfants d'âge rapprochés

Y-a-t-il un membre de la famille en situation de handicap et/ou suivi PMI/CAMPS?     Oui     Non

- L'enfant       Dans la fratrie     Un des deux parents     Les deux parents



**A CONSERVER  
PAR LA FAMILLE**

**INFORMATION SUR LES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES PLACES**

<b>DATE DES COMMISSIONS</b>	<b>PÉRIODE D'INSCRIPTION</b>
<b><u>Lundi 12 septembre 2022</u></b> Pour une rentrée à partir de mi-septembre 2022	<b>Du 15 mai 2022 au 12 août 2022</b>
<b><u>Lundi 5 décembre 2022</u></b> Pour une rentrée à partir de janvier 2023	<b>Du 15 septembre au 15 novembre 2022</b>
<b><u>Lundi 6 mars 2023</u></b> Pour une rentrée à partir de fin mars 2023	<b>Du 6 décembre 2022 au 10 février 2023</b>
<b><u>Mardi 9 mai 2023</u></b> Pour une rentrée à partir de septembre 2023	<b>Du 7 mars 2023 au 14 avril 2023</b>